

Le Landeron

Commune du Landeron, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel

ISOS
Ortsbilder®

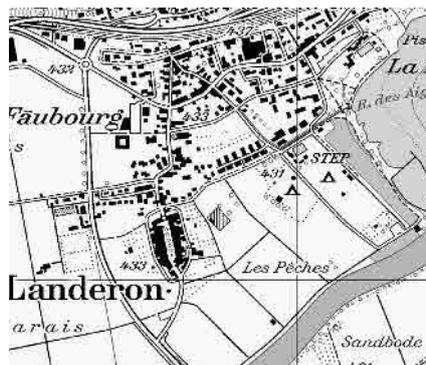


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © Bureau pour l'ISOS

Petite ville médiévale au centre d'une ancienne plaine marécageuse. Plan en amande extraordinairement fermé. Faubourg structuré en « arêtes de poisson ». Collège et église de la fin du 19^e siècle, en face à face.



Carte Siegfried 1879



Carte nationale 2005

Petite ville/bourg

XX/	Qualités de la situation
XXX	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

Le Landeron

Commune du Landeron, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



1 Entrée sud du bourg avec la Portette



2 Bourg



3



4



Direction des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2008: 1-25



5

Le Landeron

Commune du Landeron, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



6 Ancien « boluart »



7 Quartier du Pont-Collon



8



9



10



11



12 Collège primaire



13 Les Deux Thielles



14 Eglise Saint-Maurice



15 Faubourg

Le Landeron

Commune du Landeron, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



16 Rangée de maisons le long de la route cantonale



17



18



19



21



20 Axe en « arêtes de poisson »



22



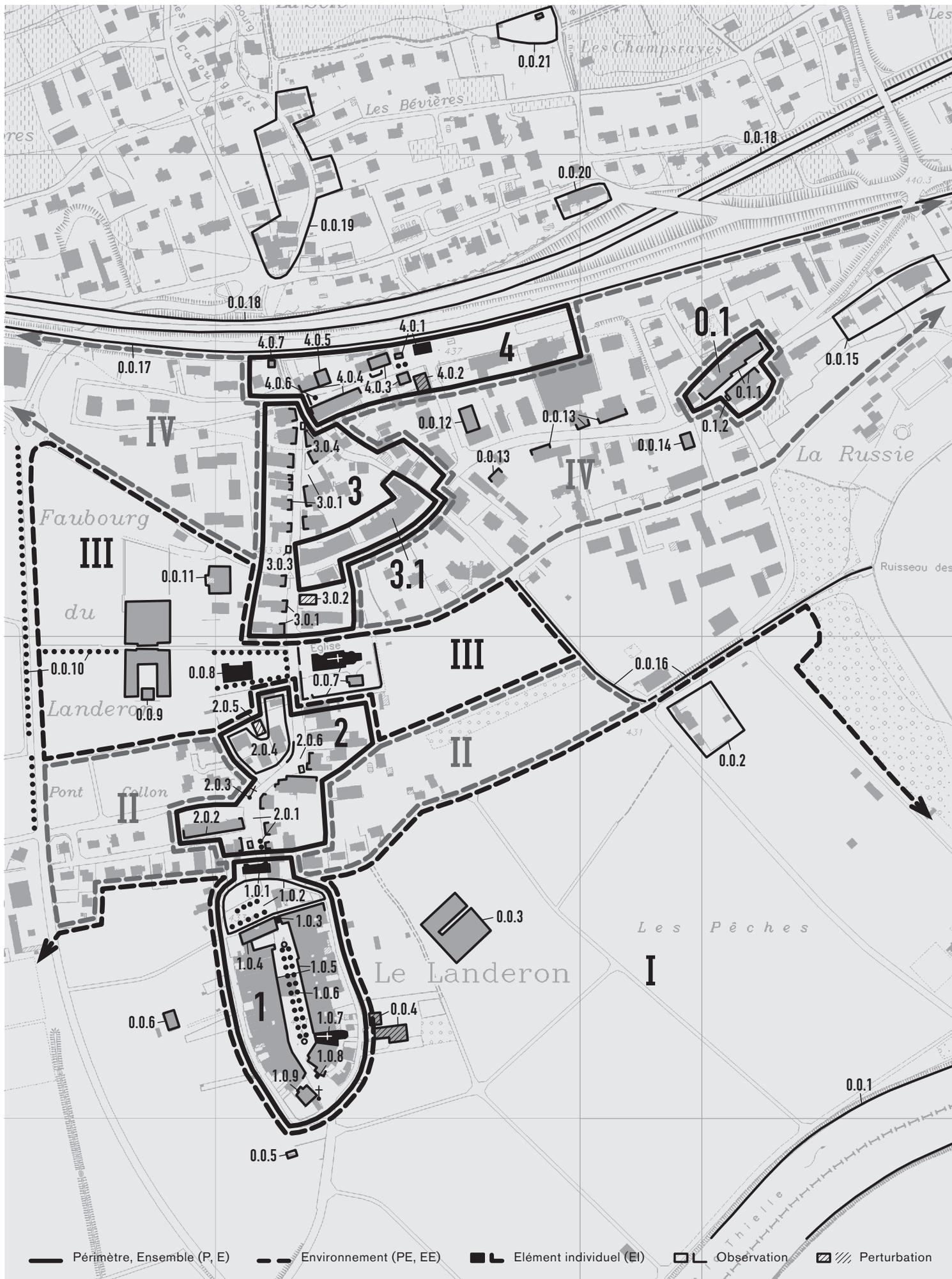
23 Quartier de la gare



24 Hôtel de la Poste



25 La Petite Russie



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Bourg d'origine médiévale, émergeant d'une plaine largement dégagée, plan en amande d'une grande régularité, fondation 2 ^e q. 14 ^e s.	A	×	×	×	A			1-7
EI	1.0.1	Partie restante du « boluart » qui faisait office de défense avancée, bâtiment flanqué de deux tours cylindriques et percé d'une arcade, 15 ^e s., transf. 18 ^e -19 ^e s.				×	A			6,7
	1.0.2	Espace correspondant en partie à l'ancien « boluart », ouvert à l'ouest sur une place plantée de marronniers qui dégage le premier plan du château						o		6
EI	1.0.3	Porte nord, dite de l'Horloge, dominée par une tour quadrangulaire avec flèche, citée dès 1456, en partie reconstr. après son effondrement en 1632				×	A			2,3,21
	1.0.4	Front principal du bourg, marqué essentiellement par le château à l'ouest, 1325-58, transf. 1888-91						o		
	1.0.5	Rangées de façades-gouttereaux en ordre contigu, délimitant un large espace-rue fermé en amande du côté méridional						o		2-5
EI	1.0.6	Promenade ombragée par un double alignement de tilleuls et ponctuée à ses extrémités par deux fontaines à bassin octogonal, 1549, 1574				×	A			2-5
EI	1.0.7	Hôtel de Ville à façade en pierre dominée par un pignon, milieu 16 ^e s., exhaussé vers 1600, tour des Archives et chapelle des Dix Mille Martyrs, 15 ^e s.				×	A			
EI	1.0.8	Portette, entrée secondaire du bourg, percée d'une arcade et surmontée d'une flèche, cartouche daté de 1596				×	A			1
	1.0.9	Habitation avec tour d'escalier polygonale et toit pyramidal, accent en raison de son ancien rôle de défense avancée, 16 ^e s., croix sur son flanc est						o		1
P	2	Quartier au lieu-dit Pont-Collon, autrefois marqué par le passage de la Petite Thielle, tracé tortueux de l'axe principal du bâti	B	/	/	×	B			7-11
	2.0.1	Elargissement de l'espace-rue, aboutissant à une place centrée sur l'ancien poids public et bordée par deux feuillus						o		7,9
	2.0.2	Rangée de maisons contiguës le long de la rue des Granges						o		8
	2.0.3	Croix à un changement d'orientation de la route, datée de 1724						o		
	2.0.4	Groupe de bâtiments orientés de façon différenciée, dont une habitation avec serrurerie, fin 19 ^e s.						o		
	2.0.5	Habitation familiale gênant par son implantation à proximité du collège primaire, déb. 21 ^e s.						o		
	2.0.6	Virage délimité par un mur et une placette centrée sur une fontaine à deux bassins du 18 ^e s.						o		10
P	3	Quartier du Faubourg, structuré sur une voirie en triangle, implantation variée des bâtiments	B	×	/	×	B			15-21
	3.0.1	Axe en « arêtes de poisson », anciennes fermes, restaurants et habitations d'un type relativement urbain, 16 ^e -19 ^e s.						o		15,18-21
	3.0.2	Maison familiale gênant par sa position exposée à une articulation très sensible, déb. 21 ^e s.						o		
	3.0.3	Fontaine au carrefour avec la route cantonale, grand bassin rectangulaire daté de 1692						o		
	3.0.4	Fontaine à deux bassins rectangulaires au sommet de la structure en triangle, datée de 1870						o		20
E	3.1	Front légèrement arqué en amont de la route cantonale, maisons disposées en ordre contigu, 17 ^e -19 ^e s.	AB	×	×	×	A			15-17

Le Landeron

Commune du Landeron, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	4	Quartier de la gare parallèle aux voies ferrées	B	/	/	/	B			23,24
EI	4.0.1	Petite gare à trois travées dans la perspective de la rue du Centre, avec toilettes publiques ombragées par deux feuillus, 1860–61				×	A	o		24
	4.0.2	Banque en rupture flagrante avec la substance d'origine, fin 20 ^e s.							o	
	4.0.3	Deux établissements publics dont l'Hôtel de la Poste à longue façade-gouttereau ornée d'un pignon transversal, fin 19 ^e -déb. 20 ^e s.						o		23,24
	4.0.4	Deux rangées de maisons contiguës, 17 ^e -19 ^e s.						o		23
	4.0.5	Transformation-reconstruction d'une ancienne bâtisse, 2 ^e m. 20 ^e s.						o		23
	4.0.6	Feuillu et bref tronçon à ciel ouvert du ruisseau des Aiguedeurs						o		
	4.0.7	Ancienne maison du garde-barrières, vers 1860						o		
E	0.1	La Petite Russie, ensemble de maisons vigneronnes greffé sur la route cantonale	AB	×	×	/	A			22,25
	0.1.1	Double front de rue définissant un goulet qui fait office de porte à l'entrée orientale du site, 16 ^e -19 ^e s.						o		22,25
	0.1.2	Fontaine à bassin rectangulaire daté de 1880						o		
EE	I	Plaine agricole offrant un large dégagement au bourg médiéval	a			×	a			
	0.0.1	Canal de la Thielle, bordé par un mince rideau d'arbres						o		
	0.0.2	Station d'épuration						o		
	0.0.3	Serres maraîchères						o		
	0.0.4	Exploitation agricole composée de deux bâtiments, impact particulièrement gênant en périphérie immédiate du bourg, 20 ^e s.							o	
	0.0.5	Chapelle de l'ancien jardin des Capucins						o		
	0.0.6	Rural sans grande portée sur le site						o		
PE	II	Aire résidentielle composée de maisons familiales en partie groupées, 2 ^e m. 20 ^e -déb. 21 ^e s.	b			×	b			
PE	III	Dégagement occupé par des édifices publics et des champs	ab			×	a			11-14
EI	0.0.7	Eglise catholique Saint-Maurice de style néoclassique, consacrée en 1832, et cure ornée d'éléments néogothiques et Heimatstil, 1895-96				×	A	o		12,14
EI	0.0.8	Collège primaire à 3 niveaux, toit découpé par des pignons transversaux, éléments structurels en pierre jaune, 1895-97, préau délimité par des marronniers				×	A	o		12
	0.0.9	Les Deux Thielles, centre scolaire et sportif, 1991						o		13
	0.0.10	Alignements de peupliers délimitant le site à l'ouest						o		
	0.0.11	Ecole enfantine, fin 20 ^e s.						o		
EE	IV	Développements hétéroclites entre la route cantonale et le chemin de fer, essentiellement blocs locatifs, 2 ^e m. 20 ^e s.	b			/	b			
	0.0.12	Immeuble marquant l'extrémité inférieure de la rue du Centre, 6 niveaux en béton et verre, 2 ^e m. 20 ^e s.						o		
	0.0.13	Bâtiments bien conservés du tournant des 19 ^e -20 ^e s., ponctuant la route cantonale						o		
	0.0.14	Laiterie avec éléments Heimatstil, déb. 20 ^e s.						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.15	Constructions bordant l'ancienne route vers La Neuveville, villa bourgeoise, 1908–09, ancienne caserne ouvrière Hahn, 1891, et ancienne maison de l'abbaye de Frienisberg, 1431/1565–66						o		
	0.0.16	Cours encore visible du ruisseau des Aiguedeurs						o		
	0.0.17	Ligne ferroviaire Bienne–Neuchâtel, ouverte en 1859						o		
	0.0.18	Autoroute A 5, inaugurée en 1975 et 1977						o		
	0.0.19	Nugerol, groupement prolongeant l'axe principal du site en amont du chemin de fer, 17 ^e –19 ^e s.						o		
	0.0.20	Les Flamands, rangée de maisons contiguës à un carrefour marqué d'une fontaine et d'une croix, 18 ^e –19 ^e s.						o		
	0.0.21	Vieux cimetière dominé par la chapelle du Scapulaire de 1674, emplacement de l'ancienne église paroissiale démolie en 1828						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Plusieurs découvertes archéologiques ont démontré que la région du Landeron – à la tête ouest du lac de Biemme – fut occupée au moins depuis la Protohistoire. Ainsi un atelier de poterie remontant aux années 961–957 avant J.-C. a été dégagé au bord de la Thielle. La plaine étant couverte de marécages, les premiers occupants installèrent leurs habitations sur les coteaux à l'arrière-plan. En témoignent – au lieu-dit Les Carougets près du ruisseau des Aiguedeurs – les restes d'une importante villa gallo-romaine et des fonds de cabanes datant du 10^e au 12^e siècle. Au Moyen Age, le site appartenait au Val de Nugerol entre Cressier et La Neuveville. L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune y possédait une chapelle attestée dès 1001–1031, devenue une église paroissiale avant 1187. Cet édifice se tenait sur les premières pentes du Jura, quelque 250 mètres à l'est des Carougets, au bord du ruisseau de Ville qui creuse une échancrure moins marquée que celle du ruisseau des Aiguedeurs. A la fin du 12^e siècle, une tour se posta encore plus à l'est pour surveiller l'extrémité du lac. Le développement de cette propriété directe des comtes de Neuchâtel fut entravé au 13^e et au début du 14^e siècle par un conflit avec l'évêque de Bâle. C'est dans cette circonstance que Rodolphe IV de Neuchâtel décida de créer un bourg dans la plaine de la Thielle inhabitée : il entendait ainsi consolider la frange orientale de son territoire et faire contrepoids à La Neuveville fondée par l'évêque en 1312.

En 1325, le comte acheta le « pré du Landeron » à la toute proche abbaye de Saint-Jean de Cerlier. Dérivé du gallo-roman « landa », ce toponyme, cité pour la première fois vers 1209 sous la forme « Landiron », fait clairement référence à une « lande » ou à un « terrain non utilisé ». Cette implantation ingrate sur un îlot morainique dépassant à peine des marais présentait au moins deux avantages : le bourg était protégé par le sol instable de ses environs et il pouvait contrôler plus facilement l'importante voie fluviale du pied du Jura. La petite ville devint dès sa fondation le chef-lieu d'une châtellenie qui ne fut abolie qu'à la chute de la Principauté en 1848. Le comte Louis lui accorda des franchises en 1350.

La construction du bourg dans un dédoublement de la Thielle débuta vers 1329 par l'aménagement d'une digue sur tout le pourtour de l'îlot et par la surélévation du terrain ainsi circonscrit. En une quinzaine d'années probablement, on bâtit simultanément le château – sur le côté nord de la ville qui était le plus menacé – et deux rangées de maisons qui se développèrent autour de la plateforme, adossées au mur d'enceinte. Un affaissement antérieur au milieu du 14^e siècle nécessita le remblayage partiel des rez-de-chaussée. Peu après, il fallut exhausser la partie centrale du bourg pour l'assécher. Ces problèmes poussèrent le comte à renoncer aux rangées de maisons qu'il voulait créer au centre de la ville. Celle-ci resta ainsi à rue unique.

Un pont permettait d'accéder à chacune des deux entrées de la petite cité entourée de fossés. Au 15^e siècle, les comtes de Neuchâtel s'employèrent à renforcer ses défenses : quatre tours carrées furent réparties autour de la ville, tandis qu'un « boluart » se dressa devant son entrée la plus exposée. C'est aussi à cette époque qu'on aménagea un lieu de culte intramuros : la chapelle des Dix Mille Martyrs créée dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville vers 1450–1455 et desservie par des capucins dès 1695. Après la Réforme, les habitants choisirent de rester catholiques, soutenus semble-t-il par le canton de Soleure avec qui Le Landeron avait signé un acte de combourgeoisie en 1449.

Au milieu du 18^e siècle, on dénombrait 57 maisons en ville et 113 sur les terrains en contre-haut. Le 19^e siècle apporta plusieurs changements majeurs dans cette localité viticole et agricole qui comptait parmi les plus riches du canton. Bâtie avec les matériaux de l'ancien sanctuaire démoli en 1828, une grande église paroissiale fut érigée dans la plaine, à l'articulation des deux quartiers qui prolongent le bourg vers le nord. Le réseau des voies de communication se modernisa considérablement. Des liaisons terrestres relayèrent la voie fluviale qui avait toujours prévalu. Alors qu'autrefois le chemin carrossable se terminait en cul-de-sac à La Neuveville, une grande route fut ouverte jusqu'à Biemme entre 1830 et 1840, doublée par une ligne ferroviaire en 1859 et 1860. Cette dernière entraîna la constitution d'un quartier de la gare en amont du Faubourg. La première correction des eaux du Jura, en-

tre 1868 et 1886, assécha les marais, livrant la plaine aux cultures maraîchères.

La première édition de la Carte Siegfried de 1879 donne une idée claire de l'organisation ancienne du site, commandée par deux lignes perpendiculaires à l'orientation générale du relief, chacune assujettie à un cours d'eau. A l'ouest, l'axe principal sur le ruisseau des Aiguedeurs correspond à la route vers Lignièrès. Cette véritable colonne vertébrale est mise en valeur par le bourg, le quartier au lieu-dit Pont-Collon, le Faubourg au croisement avec la route cantonale et enfin le quartier de Nugerol (0.0.19) en amont de la voie ferrée. A l'est, l'axe secondaire calqué sur le ruisseau de Ville présentait une définition nettement plus discontinue : La Petite Russie sur la route cantonale, puis la rangée des Flamands (0.0.20) et le cimetière (0.0.21) en contre-haut du chemin de fer. Un dense réseau de canaux striait la plaine, notamment au sud et à l'est du bourg. En amont de l'église, des vignes couvraient presque intégralement les premières pentes du Jura.

Les bouleversements du 20^e siècle s'avèrent encore plus marquants que ceux du siècle précédent. Répercutant la croissance de la population – 1'423 habitants en 1900, 1'724 en 1950, 4'227 en 2000 – les développements résidentiels ont progressivement chassé les vignes jusqu'aux coteaux qui encadrent l'encoche du ruisseau des Aiguedeurs, noyant les quartiers septentrionaux dans une cacophonie d'immeubles locatifs et d'habitations familiales (II, IV). Par chance, le bourg a gardé son aspect insulaire en raison du sous-sol marécageux de la plaine. La Petite Thielle qui le délimitait au nord a cependant disparu et une route – accentuée par des peupliers (0.0.10) – le contourne pour rejoindre le côté opposé de la plaine. La construction de l'autoroute A 5 (0.0.18), juste en contre-haut de la voie ferrée, a achevé de couper l'agglomération en deux parties. Tandis que l'industrie s'était spécialisée dans l'horlogerie au tournant des 19^e et 20^e siècles, des petites entreprises s'occupent aujourd'hui principalement de microtechnique.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le large dégagement de la plaine, au premier plan de la localité, a préservé intacte la silhouette du bourg qui semble posé tel un vaisseau sur le terrain parfaitement plat. L'interaction entre ce périmètre et le canal de la Thielle (0.0.1), respectivement perpendiculaire et parallèle à l'orientation générale du relief, donne beaucoup de caractère au site. Qu'elles soient anciennes ou récentes, les extensions de la petite ville se déploient toutes du côté nord où le terrain ne commence à s'élever que peu avant le chemin de fer (0.0.17). Les composantes historiques, bien que cernées par les quartiers du 20^e siècle, témoignent encore de la dynamique du site sur deux lignes parallèles.

Le bourg d'origine médiévale

Fortement caractérisé par sa position insulaire, le bourg (1) occupe de façon spectaculaire la tête inférieure de l'agglomération, à l'écart des voies de transit. De plan approximativement ovale, cette ville-rue orientée sur un axe nord-sud présente un aspect compact et soigneusement hiérarchisé qui lui assure une forte identité. Son entrée principale, au nord, est mise en exergue par les restes d'un ouvrage avancé. Si ce « boluart » ne se rattache plus directement au bourg, il en subsiste la partie la plus symbolique (1.0.1), un corps allongé avec un passage en plein cintre, pas exactement parallèle au front urbain. Ce bâtiment transformé à plusieurs reprises est encadré par deux tours cylindriques qui trahissent son ancienne fonction militaire. Entre le « boluart » et la cité proprement dite, un espace d'environ 60 mètres forme une sorte de sas (1.0.2). A l'est, un petit conglomérat de bâtiments délimite la rue jusqu'à la porte du bourg, masquant la partie orientale du front urbain, occupée par les anciennes caves de l'abbaye de Saint-Jean. L'accent est mis par conséquent sur la sévère façade à caractère défensif du château à l'ouest, dégagée par une placette plantée de deux rangées de marronniers.

Le côté nord du bourg, plus affirmé que son extrémité sud, est un long front bâti (1.0.4) marqué en son milieu par la tour de l'Horloge (1.0.3) ornée d'un cadran solaire et sommée d'une flèche. La moitié ouest de ce massif est formée par le château et l'étroite maison

de la Confrérie de Saint-Sébastien, percée d'un passage piétonnier à deux arcades. L'espace intérieur du bourg frappe par son homogénéité tout à fait remarquable. Deux rangées de maisons mitoyennes (1.0.5) encadrent la rue et lui donnent un caractère extraordinairement fermé. Long d'environ 180 mètres et large de 20 à 25 mètres, cet espace est occupé en son centre par une promenade (1.0.6) composée d'un double alignement de tilleuls borné par deux fontaines Renaissance à colonne surmontée d'une statue. Cet élément végétal accentue la configuration allongée du bourg, tout en établissant un lien entre ses deux entrées contrastées. Au nord, une petite place interrompt la rangée ouest pour dégager la façade méridionale du château, transformée à la fin du 19^e siècle. Au sud, la rue se ferme en amande pour aboutir à un goulet. Cette entrée secondaire, banalisée par la démolition de la maison qui en obstruait le passage, est signalée par la Portette (1.0.8) appuyée au rang est. L'impact de la petite tour coiffée d'une flèche est accentué, de l'autre côté de la rue, par une maison légèrement isolée (1.0.9) qui avait autrefois un rôle de défense avancée.

Le parcellaire en lanières évoque l'origine médiévale du lieu. Les façades-gouttereaux comptent en règle générale trois niveaux, de sorte que la ligne des toits se déroule sans grands à-coups, interrompue seulement par des dômes. Les éléments structurels, en pierre jaune pour la plupart, ressortent d'une manière nette sur les crépis souvent colorés. Des percements variés – fenêtres, baies de boutique, portes d'entrée – animent les rez-de-chaussée, alors que les étages sont percés avec régularité par des fenêtres cintrées ou rectangulaires. Partiellement touché par un incendie en 1751, le rang occidental est constitué de façades remontant aux 16^e, 17^e, 18^e et 19^e siècles, parfois étayées par des contreforts en calcaire blanc. La largeur très diverse des constructions – entre une et six travées – confère une sorte de dynamisme à cet alignement marqué par l'ancienne cure catholique et l'Hôtel de Nemours. Le rang oriental, datant surtout du 18^e siècle en raison d'un incendie survenu en 1760, présente une configuration étonnamment répétitive, due notamment aux fenêtres qui se suivent à la même hauteur de maison en maison. L'Hôtel de Ville (1.0.7) est l'accent principal de cette rangée. Il se distingue des maisons voisines

par son pignon frontal en pierres apparentes, percé de fenêtres à jours multiples et de croisées de pierre.

Le quartier du Pont-Collon

Le modeste tissu (2) qui se développe entre le « boluart » et l'église catholique présente un aspect organique, dû en grande partie au tracé sinueux de la route qui marque un net écart vers l'est. Son caractère relâché contraste avec le bourg soigneusement planifié. Les constructions, en ordre isolé ou contigu, sont essentiellement rurales, leur hauteur n'excède pas trois niveaux et leur orientation est relativement différenciée. Elles sont reliées par des jardins, des vergers ou des cours asphaltées qui prennent parfois l'aspect de ruelles perpendiculaires à la chaussée principale. Centrée sur le poids public encadré de quatre bornes, la place du Pont-Collon (2.0.1) est intimement liée au bourg puisque son côté sud correspond au « boluart ». A l'est et à l'ouest, cet espace est délimité par des bâtisses de types variés, la plus marquante étant une maison Heimatstil de 1906 qui tourne sa façade-pignon, à large berceau, dans la perspective de la rue des Granges. Perpendiculaire à l'axe principal du périmètre, cette rue est bordée du côté nord par une rangée de maisons mitoyennes (2.0.2) qui donnait autrefois sur la Petite Thielle. Dans la contre-courbe de la rue Saint-Maurice, une placette avec fontaine à deux bassins (2.0.6) est définie par deux pâtés de maisons en équerre. La brève rangée orientée au nord regroupe trois bâtiments des 18^e et 19^e siècles, dont l'Hôtel Suisse : leur hauteur de trois niveaux leur confère une certaine présence.

La césure occupée par l'église et le collège

Une bande verte (III) articule le quartier du Pont-Collon et le Faubourg, marquée par l'église catholique (0.0.7) et le collège primaire (0.0.8), chacun mis en exergue dans un espace délimité par un mur et des arbres. Ces deux grands volumes, implantés en vis-à-vis de chaque côté de la rue, nouent un rapport d'une grande intensité. Leur isolement leur confère un poids qui contraste avec les espaces-rues adjacents. Au frontispice néoclassique de l'église, surmonté d'un clocher carré, répond la façade du collège, soulignée au centre par un perron et un pignon transversal traité en fronton.

Le Faubourg

De caractère rural, le Faubourg (3) s'organise sur un étonnant réseau de rues en triangle. Comme les bâtiments sont orientés le plus souvent parallèlement aux courbes de niveau, chaque côté du périmètre affiche une identité particulière. Le sommet du triangle est signalé par une fontaine (3.0.4) posée sur un pavage.

Un ensemble compact et homogène (3.1) fait ressortir le front inférieur du périmètre. Cette rangée de maisons mitoyennes – en amont de la route cantonale – se caractérise par sa courbure héritée d'un ancien cône alluvionnaire. Elle est interrompue en son milieu par un passage menant à des jardins. Transformées pour la plupart aux 18^e et 19^e siècles, les habitations à façade-gouttereau comportent généralement trois niveaux percés de fenêtres cintrées ou rectangulaires. Ce front offre une image lisse, son seul décrochement étant mis en évidence par une façade-pignon. A l'est, la rue légèrement sinueuse de la Citadelle s'est modelée sur le ruisseau des Aigudeurs (0.0.16). Son bâti se résume à quelques bribes réparties de manière irrégulière.

A l'ouest, la rue principale du Faubourg, en pente à peine marquée, douce, est mise en valeur par une structure en « arêtes de poisson » (3.0.1) qui présente une grande régularité. Souvent dotées d'un commerce ou d'un restaurant, les anciennes maisons paysannes cèdent le pas, au sud du carrefour avec la route cantonale, à des habitations nettement plus urbaines. Les murs-pignons alternent avec des cours asphaltés : ces ruelles perpendiculaires sont autant d'échappées vers les jardins encore largement préservés qui protègent la frange ouest du périmètre.

Le quartier de la gare

Axé sur une seule rue, le quartier de la gare se développe parallèlement au chemin de fer. Deux rangées de maisons contiguës (4.0.4) enserrant son entrée occidentale. D'origine antérieure au quartier, elles assurent un lien privilégié avec le Faubourg. A l'est, la rue change subitement de rythme. Des bâtiments cubiques en ordre détaché (4.0.3), dont l'Hôtel de la Poste, occupent les abords la station. Celle-ci (4.0.1) s'offre dans la perspective amont d'une rue qui la relie à la route cantonale.

La Petite Russie

Grâce à sa forte densité, ce très petit îlot (0.1) se démarque clairement des développements alentours. Le brusque étranglement généré par ses deux rangées de maisons mitoyennes (0.1.1) fait impression le long de la route cantonale, si bien que ce tissu semble toujours marquer le seuil du site depuis La Neuveville. Largement transformée au 19^e siècle, la rangée amont est constituée de maisons banales, gouttereaux sur rue à part le pignon frontal qui signale le milieu de l'alignement. Dans sa partie ouest, la large arcade qui laissait passer le ruisseau de Ville rappelle que ce tissu s'est greffé sur un cône alluvionnaire. Plus courte, la rangée aval est occupée par la maison de l'Hôpital de Soleure. Cette bâtisse des 16^e et 17^e siècles est ponctuée à ses extrémités par des pignons frontaux, dont un partiellement en colombage.

Les environnements

La plaine (I) au premier plan du site se présente comme un vaste rectangle délimité sur trois côtés par des plans d'eau : un bras de l'ancienne Thielle à l'ouest, le canal de la Thielle au sud et la tête du lac de Bière à l'est. Des cultures maraîchères occupent pour l'essentiel cet espace parfaitement plat et sans arbres, compartimenté par un réseau de chemins se croisant à angle droit. Des jardins et des vergers ceignent le bourg en mettant en évidence son plan ovale. De nombreuses annexes – habitations, remises, garages et ateliers – lui donnent une image complexe.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Les abords du bourg médiéval doivent être protégés d'une manière stricte. Les garages à toit-terrasse sont notamment à proscrire car ils dénaturent la silhouette extérieure du tissu bâti.

Une plus grande attention pourrait être accordée aux divers faubourgs de la petite ville. Ils participent pleinement à l'organisation particulière du lieu sur deux lignes contrastées.

Qualification

Appréciation de la petite ville / du bourg dans le cadre régional

XX/ Qualités de la situation

Remarquables qualités de situation à l'extrémité du lac de Bière. Bel effet de silhouette du bourg qui apparaît comme un vaisseau posé sur la plaine largement dégagée. Qualités cependant diminuées par la masse des développements hétéroclites qui ont pris d'assaut les terrains en amont.

XXX/ Qualités spatiales

Excellentes qualités spatiales en raison de la répartition du bâti sur deux lignes données par la topographie, la plus importante ponctuée en aval par le bourg. Plan ovale de la petite ville à une seule rue, caractère lisse et homogène des deux alignements de maisons ordonnés de part et d'autre d'une promenade plantée d'arbres. Caractère rural fortement affirmé du faubourg principal à structure en « arêtes de poisson ». Rangées de maisons mitoyennes mettant en exergue les inflexions de la route cantonale qui longe une succession serrée de cônes de déjection.

XXX/ Qualités historico-architecturales

Excellentes qualités historico-architecturales en raison de la petite ville fondée dans le deuxième quart du 14^e siècle. Remarquable état de conservation des façades du bourg en partie unifiées suite à deux incendies survenus au 18^e siècle. Présence d'éléments de valeur dans les quartiers externes : fermes et maisons vigneronnes remontant pour certaines au 16^e siècle, église et collège du 19^e siècle, quartier de la gare avec station et hôtel.

2^e version 10.2007/job

Films n° 3412-3414 (1979)
Photos digitales (2008)
Photographe: Aline Henchoz

Coordonnées de l'Index des localités
571 572/211 137

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse